

PROMENADE EN QUARTIER

Secteur Centre-Est

18 septembre 2021

Pour être au plus près des attentes des habitants, la Ville organise depuis 2017 des promenades en quartier. Après 2 ans de rencontres avec les Varçois sur le terrain, les nouvelles promenades en quartier proposent aux habitants de secteurs proches d'échanger entre eux et avec les élus pour faire un point sur les projets réalisés ou en cours et recueillir de nouvelles suggestions.

Les remarques soulevées lors d'une promenade en quartier sont ensuite traitées par les services de la Ville ou relayées à la Métropole lorsque le sujet relève de sa compétence.

La promenade en quartier en date du 18 septembre 2021 concernait les secteurs compris entre l'Avenue Joliot Curie et l'Avenue de Provence jusqu'à la Gresse.

Voici son compte rendu.

ESPACE CHARLES DE GAULLE

PROBLEMES	ACTIONS ET REPONSES
Demande d'informations sur le calendrier du projet de valorisation esthétique de la chaufferie-bois	Travaux programmés en 2022. Consultation pour le choix d'un maître d'œuvre lancée en janvier 2022
Nuisances sonores fin d'après-midi et soirée malgré des signalements à la gendarmerie	La commune a demandé à la gendarmerie d'être plus présente sur ce secteur.
Cœur de ville cœur de Métro : quel est le calendrier ?	Ce projet s'intitule Cœur de Varcès. Il se réalisera en plusieurs phases et sur plusieurs années. Une enquête préalable a été lancée fin décembre auprès des habitants. D'autres phases de participation citoyenne suivront. Une page du site internet de la commune est consacrée à ce projet.
Parkings de plus en plus souvent saturés et Zone bleue non respectée	Pour l'existant, des contrôles de respect de la zone bleue sont effectués La commune demande systématiquement aux promoteurs plus de places que le PLUI en impose.
Penser à doubler le panneau d'accès à la rampe de la chaufferie La voie d'accès technique à cette chaufferie est utilisée par des automobilistes à grande vitesse	Un panneau supplémentaire "sens interdit" a été posé.

AVENUE JOLIOT-CURIE

PROBLEMES	ACTIONS ET REPOSES
Problèmes de sécurité, d'accessibilité et d'esthétisme : les poubelles restant sur le trottoir Le non-entretien des haies	La valorisation du cadre bâti pourra être étudiée dans le cadre de Cœur de Varces et pourra donner lieu à un programme d'actions. Il est rappelé que les haies ne doivent pas déborder sur la voie publique.
Sait-on à quelle échéance les poubelles de tri seront individualisées à Varces ?	L'individualisation des poubelles de tri est en cours sauf dans les grandes copropriétés. Les personnes qui souhaitent acquérir des bacs de tri individuels peuvent contacter directement la métropole au 0800 500 027 . Il est rappelé que les bacs individuels doivent être rentrés par les propriétaires après la collecte.
Les voitures stationnées le long de l'avenue, coté parc Beylier, présenteraient un danger pour les cyclistes	La commune s'est rapprochée du centre de tri postal pour rechercher une solution.
Au coin de la rue Charles de Gaulle, beaucoup de saletés, pas d'entretien et piquets cassés	La commune fait effectuer un nettoyage régulier des espaces publics.

RUE DES PLANTEES

PROBLEMES	ACTIONS ET REPONSES
Sensation de vitesse excessive Il est demandé d'indiquer le 30 km/h, de placer le radar pédagogique, une circulation à sens unique	La limitation de vitesse sur toute la commune est à 30 km/h sauf exception indiquée au sol. La rue des Plantées est limitée à 30 km/h. Une circulation en sens unique aurait des conséquences sur d'autres quartiers et inciterait à rouler plus vite.
Amélioration de l'éclairage rue des Plantées	A voir, mais plusieurs points lumineux ont été ajoutés en 2018 après consultation des riverains.
Cheminement piétons réalisé il y a 3 ans, à la sortie d'agglomération de la rue des Plantées en direction de la Gresse s'est réduit considérablement en largeur. Il faudrait le faucher et surtout le décaper.	La commune a procédé au décapage du cheminement à l'automne 2021.
Le cheminement piéton est gêné par le dépassement d'une haie d'une propriété privée.	Il est rappelé à tous les riverains que les haies ne doivent pas déborder sur le domaine public. Ces dépassements de la végétation peuvent représenter un risque pour les piétons et les cyclistes.
L'accès de la rue des Plantées depuis l'intersection avec l'avenue Joliot Curie est compliqué pour les camions. Il est demandé d'étudier un autre accès à partir de la rue du Peuil.	Nécessite un réexamen du plan de circulation avec son incidence sur les autres rues. A réfléchir lors de l'étude sur la future piste cyclable .
Sortie des impasses desservies par la rue des Plantées : très dangereux pas de visibilité, aucun miroir, pas de signalisation incitant à la prudence.	La pose et l'entretien de miroirs sont possibles sous conditions : à la charge des propriétaires et installés hors du domaine public.
Absence d'éclairage de la rue du Peuil tout comme de la continuité des trottoirs	L'éclairage de la rue du Peuil est programmé pour 2023 dans le cadre de la réfection de cette voirie.

CHEMIN DE LA DIGUE

PROBLEMES	ACTIONS ET REPONSES
Les containers n'ont pas d'emplacement dans des logettes et trainent sur la voie	Une réflexion est engagée avec la métropole notamment sur les bacs individuels

RUE LEO LAGRANGE

PROBLEMES	ACTIONS ET REPONSES
Souhait d'un entretien plus fréquent et d'une amélioration du cheminement le long du terrain de foot permettant de rejoindre le CSC	Ce cheminement sera repris dans le cadre de Cœur de Varcès.
Demande d'infos des habitants de l'impasse de la Roseraie sur le projet immobilier voisin : le terrain qui a été vendu n'est plus entretenu, les fruits pourrissent, etc	Ce terrain est propriété de l'Etablissement Public Foncier du Dauphiné à qui revient l'entretien. La commune a sollicité l'EPFL à ce sujet
Pourquoi le radar de vitesse a-t' il été enlevé ?	La commune possède un seul radar qui est déplacé régulièrement pour sensibiliser les automobilistes dans les différents secteurs de la commune.
Trottoir avec des galets : portion de 20m sur laquelle il est difficile de marcher sans se tordre les pieds	Cette portion n'a pas la largeur suffisante pour être aménagée comme trottoir. Les piétons sont invités à utiliser le trottoir réglementaire côté nord de la voie.
Quand commenceront les travaux de construction à la caserne des pompiers ?	Les travaux de désamiantage ont débuté au dernier trimestre 2021. Ils se poursuivront en 2022, pour une livraison du bâtiment neuf courant 2023.
Containers ordures situés à l'ancienne caserne des pompiers débordent et sont utilisés négligemment par les gens de passage.	Cette aire d'apport volontaire des déchets a été supprimée.
La clôture en bordure du parking "Pompiers" en panneaux rigide blanc a été tordue (heurtée par un véhicule) présente au plus mal la rue	Cette clôture sera démontée au premier trimestre 2022, lors de la réalisation des travaux préparatoires à l'opération de construction du bâtiment neuf.

RUE DE LA BOMBONNAIS

PROBLEMES	ACTIONS ET REPOSES
Vérifier le statut de cette rue pour savoir si un passage est possible pour les véhicules	Il s'agit d'une voie publique. La configuration du croisement de cette voirie avec le chemin de la Digue ne permet pas d'envisager une circulation normale et dense pour les voitures.
Transformateur électrique à décorer lors de la prochaine journée citoyenne !	Ce projet est intégré dans le programme prévisionnel de la journée citoyenne 2022.
Un regard d'eau pluvial est descellé sur la voie qui rejoint la digue	Demande faite à la métropole le 10/01/2022

RUE AMBROISE CROIZAT

PROBLEMES	ACTIONS ET REPOSES
Rond-point dangereux Suggestion : le transformer en rond-point semblable à celui de Risset	Des réflexions auront lieu sur ce secteur dans le cadre du projet Cœur de Varcès.
Trottoir en face d'une propriété gênant pour certaines manœuvres Suggestion : agrandir le passage abaissé (bateau)	Agrandissement du passage abaissé réalisé par Grenoble-Alpes Métropole durant les travaux de l'automne 2021.
L'accès à une propriété présente un trottoir trop haut (son souci devrait être traité lors du remplacement des bordures bois création de bateau au droit de son accès)	Demande prise en compte et réalisée par Grenoble-Alpes Métropole durant les travaux de l'automne 2021.
A hauteur d'une propriété un candélabre a son éclairage enfoui dans l'arbre débordant de la propriété privée	Courrier de demande d'entretien de la végétation en bordure de voie adressé au propriétaire
Bordures en bois rue Victor Hugo	Changement des bordures bois par des bordures bétons réalisé par Grenoble-Alpes Métropole à l'automne 2021.
Stationnement de véhicules souvent gênant devant le « Chick and Food » et terrasse mal entretenue	Un réaménagement aura lieu sur ce secteur dans le cadre du projet Cœur de Varcès.

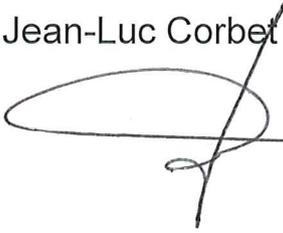
SUR TOUT LE SECTEUR

PROBLEMES	ACTIONS ET REPOSES
Haies : Les riverains sont souvent en défaut leurs haies débordent sur les trottoirs et cheminements	Il est rappelé à tous les riverains que les haies ne doivent pas déborder sur le domaine public. Ces dépassements de la végétation peuvent représenter un risque pour les piétons et les cyclistes. Des rappels par courrier individualisé sont effectués chaque année.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

Le Maire,

Jean-Luc Corbet



Numéros utiles :

- **Mairie** : 04 76 72 80 36 / info@varces.fr
- **Eclairage public** : Chaque habitant peut signaler les dysfonctionnements directement à la société CITEOS au numéro : 0800 39 18 48.
- **Voiries publiques et collecte des déchets ménagers** : 0800 500 027 / <https://www.grenoblealpesmetropole.fr>
- **Eau potable** : 04 76 86 20 70 / <https://www.grenoblealpesmetropole.fr>
- **Assainissement** : 0800 500 048 / <https://www.grenoblealpesmetropole.fr>